

LYCÉE DE JEUNES FILLES
LUXEMBOURG.

PROGRAMME

PUBLIÉ A LA CLÔTURE DE

L'ANNÉE SCOLAIRE

1909 - 1910



LUXEMBOURG

IMPRIMERIE P. WORRÉ-MERTENS

:: 1910 ::

LYCÉE DE JEUNES FILLES
LUXEMBOURG.

PROGRAMME

PUBLIÉ A LA CLÔTURE DE

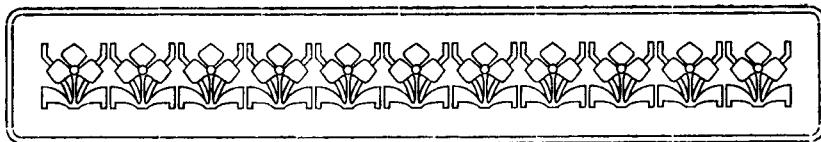
L'ANNÉE SCOLAIRE

— — — 1909 - 1910 — — —



LUXEMBOURG
IMPRIMERIE P. WORRÉ-MERTENS

:: 1910 ::



ongtemps l'instruction des jeunes filles laissait tout à désirer. On peut le constater aisément à l'aide des documents authentiques et originaux du dix-septième et du dix huitième siècle, sur lesquels les femmes qui intervenaient à côté de leurs maris ou comme chefs de ménage étaient appelées à signer. Parmi les femmes de nos paysans et même des bourgeois des nombreuses petites villes, peut-être cinq sur mille étaient en état, je ne dis pas d'écrire couramment une lettre quelconque, mais d'apposer une signature, dessinée maladroite-ment plutôt qu'écrite. Dans nos villes plus grandes la situation n'était guère meilleure ; à Luxembourg même, en plein dix-huitième siècle, la grande majorité des femmes ne sait pas signer, mais elle est obligée de faire une croix ; les filles et les femmes de nos nobles croupissent bien souvent dans une ignorance non moins grande.

Il était impossible qu'il en fût autrement. Les écoles primaires ou élémentaires, dans la plus grande partie de nos localités, n'étaient ouvertes que pendant la mauvaise saison, l'hiver, lorsque le paysan ne pouvait pas se faire aider par ses enfants, parce que lui-même n'avait rien à faire. Du reste, dans la plupart des paroisses, il n'y avait qu'une seule école au chef-lieu de la paroisse ; les filiales, et elles étaient souvent fort nombreuses, antérieurement au dix-huitième siècle n'en avaient presque jamais, et comme beaucoup d'elles étaient à une grande distance du chef-lieu, les enfants de ces filiales ne fréquentaient l'école que rare-

ment. Les maîtres d'école, encore au commencement du dix-neuvième siècle, étaient de préférence recrutés parmi des ouvriers sans travail, des tailleurs, des cordonniers, des soldats invalides, qui avaient quelque légère teinte d'une instruction quelconque, que l'on louait au rabais et, semble-t-il, plutôt parce qu'ils étaient tailleurs ou cordonniers que parce qu'ils pouvaient servir d'instituteurs. Il n'y avait que quelques endroits, Luxembourg, Echternach, qui avaient des institutrices ; partout ailleurs on n'avait que des hommes, et parfois quels hommes ! qui instruisaient à la fois et les garçons et les filles. Le système de coéducation des deux sexes, si décrié maintenant dans certaines sphères, était alors le seul suivi dans presque toutes les écoles.

L'enseignement donné dans ces écoles aux filles aussi bien qu'aux garçons était des plus rudimentaire. Lorsque Philippe II, pour pouvoir conserver plus facilement la foi catholique, ordonna de fonder partout des écoles journalières ou dominicales gratuites, il prescrivit d'enseigner le Pater, l'Avé, le Crédos, la lecture et l'écriture ; c'était tout. Mais même ces prescriptions ne furent pas exécutées ; l'enseignement n'était pas gratuit durant les deux siècles qui suivirent le règne du monarque espagnol ; les enfants des pauvres et des nécessiteux, ne pouvant pas payer l'écolage, quelque petit qu'il fût, ne fréquentaient pas les écoles, sauf que dans plusieurs endroits des fondations, presque toutes dues à des curés, assuraient l'instruction aussi aux pauvres. Pour apprendre à lire, les enfants payaient une certaine somme par mois, pour apprendre à écrire, ils payaient un supplément ; l'on comprendra alors aisément pourquoi tant d'enfants, tout en apprenant à lire, n'apprenaient pas à écrire : les pères, ne sachant pas écrire eux-mêmes, trouvaient inutile de faire apprendre à leurs enfants ce qu'eux-mêmes n'avaient jamais appris et ce qui, de plus, devait leur coûter encore quelques sous par mois. Et qu'on ne s'avise pas de croire que j'exagère : Quand, sous la domination hollandaise, l'Etat fit tous les efforts possibles pour propager l'instruction populaire et

la rendre accessible à tous, il rencontra la plus vive opposition ; le maire d'une commune n'hésita pas à dire : *le catéchisme suffit et il n'est pas même nécessaire que l'enfant sache lire ; il apprend le catéchisme auprès du curé, comme il a appris ses prières, de vive voix.* Un autre chef de commune, digne pendant du premier, dit *que les pères avaient vécu sans école et que les enfants pouvaient faire comme eux ; que d'ailleurs l'enseignement prescrit est contraire aux usages reçus.* C'étaient là, il est vrai, seulement des maires de communes villageoises ; mais le Conseil provincial de Luxembourg lui-même, encore en 1781, (et pourtant il comprenait des personnages fort instruits et éclairés) n'était guère d'un autre avis. Dans un rapport du 22 octobre 1781 il s'exprime en effet comme suit : « Le curé de Langsur voudrait que les enfants aillent à l'école pendant toute l'année et même, jusqu'à ce qu'ils soient rendus capables de tout, comme s'il ne suffisait pas à un homme de la campagne de savoir les principes de la religion, lire et écrire, et qu'il ne pût y parvenir, en fréquentant assidument l'école pendant quatre ou cinq mois chaque année, depuis l'âge de huit ans jusqu'à douze ou quatorze ans, indépendamment des catéchismes, qui doivent se faire les fêtes et dimanches à la paroisse. Le reste de l'année étant destiné aux travaux de la campagne, les parents sont obligés d'y employer leurs enfants suivant leurs forces, ne fût-ce que pour leur porter le boire et le manger ; ces gens se croient fort heureux, lorsqu'ils voient leurs enfants en état de leur rendre quelque service et de leur épargner les journées qu'ils devraient payer à des étrangers ; ceux qui n'ont pas d'ouvrage à faire par eux-mêmes n'en sont pas moins dans le cas d'employer leurs enfants à celui qu'ils entreprennent pour les autres ; en tous cas ils servent à garder le bétail et contribuent pour autant à l'entretien du ménage. Les curés, loin de vouloir les arracher à ces occupations, doivent y engager les parents et les enfants, en leur représentant avec force tous les maux qui résultent de l'oisiveté à laquelle on accoutumerait la jeunesse,

si on l'éloignait trop longtemps des travaux auxquels elle doit se faire insensiblement, pour pouvoir s'y livrer entièrement, lorsque ses forces le lui permettent. »

Il est bien probable que dans la plupart des écoles primaires on n'avait pas de programme d'études et que l'instituteur y faisait ce qu'il voulait et ce qui lui semblait bon, ressemblant de vieux souliers ou raccommodant des culottes, pendant que les enfants récitaient ou apprenaient leurs leçons. En tout cas, même les programmes d'études des écoles urbaines, envisagés à notre point de vue moderne, n'étaient pas de nature à contenter les aspirations les plus modestes. Écoutons ce que dit un règlement élaboré par le justicier et les échevins de la ville de Luxembourg, daté du 26 décembre 1793: « Sollen die Kinder in drei Klassen eingeteilt werden. Die erste Klasse machen aus jene Kinder, welche die Buchstaben lernen. Die zweite Klasse besteht in jenen Kindern, welche buchstabirn. Und die dritte Klasse in jenen, welche lesen, und damit dieses mehr leicht geschehe, sollen die Kinder der ersten und zweiten Klasse ein ABCbuch haben, und die Kinder der dritten Klasse den Katechismus Scouville oder ein mit Erlaubnis der hohen Obrigkeit gedrucktes Evangelienbuch von nemlicher Auflage haben. » La marche des études répond au programme: « In der ersten halben Stunde sollen die Kinder ihre Lektion lernen, und dann jene der dritten Klasse die erste aufsagen, folgen jene der zweiten und endlich die der ersten. Während dass die Kinder der zweiten und ersten Klasse werden aufsagen, sollen jene der dritten sich im Schreiben üben, und wenn alle aufgesagt haben, sollen die Schulmeister und Schulmeisterinnen die im Schreiben gemachten Fehler anzeigen und verbessern thun, und des Morgens soll die Schulzeit mit der Rechenkunst, des Nachmittags aber mit dem Katechismus geendigt werden. »

J'ai eu récemment la bonne faveur de trouver dans la reliure d'un vieux bouquin un abécédaire imprimé à Luxembourg à la fin du XVI^e siècle. Or ce petit travail, in-

connu jusqu'ici, est non seulement une grande rareté bibliographique, il montre aussi quelles étaient les seules choses qu'apprenait l'enfant. Si maintenant, dès les premières leçons, l'école tient à faire connaître les termes allemands et français qui désignent les objets les plus usuels, pour initier l'enfant à la connaissance de la langue écrite, cet abécédaire du XVI^e siècle donne sur la première page toutes les lettres de l'alphabet à la fois, avec leurs formes majuscules et minuscules, et sur les pages suivantes les textes allemands du Pater, de l'Avé, du Crédо et quelques autres prières. Or l'enfant luxembourgeois ne pouvait pas même comprendre ces prières, parce qu'elles étaient enseignées dans une langue qu'il ne connaît pas. Sur un tel abécédaire vient se greffer, encore en 1793, un catéchisme et un petit extrait de la bible ou des évangiles. Vraiment, on se contentait de peu. Le bagage littéraire et scientifique de l'enfant, au sortir de l'école primaire, était à peu près nul. Aussi peut-on être persuadé que de beaucoup le plus grand nombre des enfants, une fois leurs études finies, oubliaient plus rapidement qu'ils les avaient appris, les rudimentaires principes de lecture, d'écriture et d'arithmétique ; seuls restaient les éléments de la doctrine chrétienne, pour autant du moins, que les enfants les avaient compris.

Les garçons qui voulaient continuer leurs études, le faisaient chez un curé quelconque, dans quelque école monacale et, depuis le commencement du XVII^e siècle, dans la nouvelle école des Jésuites. Les filles par contre ne pouvaient recevoir que bien plus difficilement un complément d'instruction, parce que jusqu'en 1627 il n'y eut chez nous aucun établissement qui se fût chargé de les instruire ; dans les couvents de femmes on n'instruisait en général que les novices, sauf que les couvents de Bonnevoie et de Differdange, du moins dans les derniers temps de leur existence, admettaient aussi des pensionnaires autres que les novices. Aussi fut-ce un véritable bienfait pour la jeunesse luxembourgeoise, lorsqu'en 1627 fut fondée la Congrégation N.-D.

La création de cet établissement eut les conséquences les plus heureuses, les jeunes filles y trouvaient une instruction plus soignée. Je ne connais pas, il est vrai, le plan ni le programme des études suivis dans les premiers temps, mais j'ai pu constater que bientôt après la fondation les filles et les femmes des bonnes familles luxembourgeoises possèdent une écriture parfaitement courante et lisible et que les lettres qu'elles écrivent témoignent même d'une certaine connaissance des bons auteurs français; que les anciennes élèves de la Congrégation ont toutes une écriture semblable, bien soignée et caractéristique; elle reproduit exactement le même phénomène que l'on a constaté depuis longtemps pour celle usitée dans les grandes abbayes des Bénédictins du moyen-âge.

Mais cet enseignement ne pouvait être donné qu'à un petit nombre de privilégiées; l'immense majorité des jeunes filles n'en profitait pas et pour celles-ci l'instruction élémentaire la plus rudimentaire restait la seule jusqu'au dix-neuvième siècle.

Il fut réservé au siècle passé de faire faire un grand pas à l'instruction des jeunes filles; le gouvernement hollandais jeta les bases d'un système plus moderne, mais il eut à surmonter toute espèce de difficultés: les autorités communales n'aimaient pas les écoles modernes, parce qu'elles leur étaient imposées par l'Etat et qu'elles y trouvaient une atteinte à leur autonomie, une lésion de leurs droits, une nouveauté dangereuse; elles étaient du reste soutenues par le clergé qui, malgré la grande influence que l'Etat lui laissait, ne pouvait s'accoutumer à voir diriger les écoles et nommer les instituteurs et les institutrices par d'autres que par lui seul. Les parents ne comprenaient pas l'utilité d'un enseignement qu'eux-mêmes n'avaient jamais connu et sans lequel ils étaient devenus vieux et quelquefois s'étaient enrichis. On en admettait à la rigueur, sinon la nécessité, du moins l'utilité pour les garçons, mais on la niait pour les jeunes filles. Du reste les instituteurs et les institutrices capables faisaient presque complètement défaut. Les ma-

nuels étaient défectueux ; les modèles d'écriture étaient cherchés bien souvent dans n'importe quels vieux documents de toute espèce : ma mère m'a raconté qu'elle apprenait à lire et à écrire (c'était à Hosingen) sur les vieux titres de l'abbaye, sur ceux du moins, que l'instituteur et les enfants parvenaient à déchiffrer ; la méthode enfin était archimauvaise, elle consistait à faire apprendre par cœur servilement et mot à mot les textes des manuels.

Ce ne fut qu'au prix de grands sacrifices, après une lutte de près d'un siècle, qu'enfin l'Etat parvint à former des écoles plus ou moins satisfaisantes et que, du moins selon le texte de la loi, tous les enfants furent forcés de fréquenter les écoles pendant toute l'année et jusqu'à un certain âge. Les éléments de l'instruction furent peu à peu répandus à tel point que déjà dans la période belge de notre histoire, 1831 — 1839, le Luxembourg fournissait beaucoup moins de recrues analphabètes que les autres provinces, et que maintenant toute la population adulte, hommes et femmes (sauf de rares exceptions), sait tout au moins écrire, lire et compter.

Cette instruction néanmoins, suffisante au début du XIX^e siècle, vers la fin du même siècle ne l'était plus ; elle l'était d'autant moins que l'enseignement donné aux jeunes instituteurs et institutrices à l'école normale était trop longtemps tout à fait défectueux. Les élèves n'apprenaient pas à distinguer le vrai du faux, ils n'apprenaient pas à penser par eux-mêmes et à raisonner, ils n'étaient considérés comme bons élèves que quand ils savaient réciter par cœur littéralement et mot à mot les manuels qu'on mettait entre leurs mains et les dictées que leur faisaient leurs professeurs. Et c'était imbus de cette méthode que les jeunes gens sortaient de l'école normale, chargés et surchargés d'une foule de connaissances variées qu'ils ne comprenaient pas, parce qu'on ne songeait pas même à leur donner quelques mots d'explication pour les textes difficiles, pour les notions d'histoire et de géographie, d'arithmétique et de mathématiques, même pour la péda-

gogie. Seule l'école normale des filles a depuis assez long-temps commencé à renoncer à peu près complètement à ce système ; celle des garçons lui est restée fidèle jusque dans les derniers temps.

Aussi, malgré tout ce que l'Etat a fait pour l'instruction des jeunes filles dans le courant du XIX^e siècle, nous sommes loin d'avoir obtenu les résultats auxquels sont arrivés les autres états de l'Europe et même certains états de l'Amérique et de l'Australie. Malgré tous les efforts, l'enseignement est resté plus ou moins celui du moyen-âge. Il est vrai qu'à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique on a ajouté un nombre toujours croissant de cours nouveaux, de langues, d'histoire, de géographie, de mathématiques, de sciences naturelles, de philosophie, de travaux manuels, sans compter les cours d'agrément. Mais maintenant encore dans bon nombre de nos écoles primaires et de nos pensionnats les jeunes filles sont forcées d'apprendre par cœur, mot à mot et littéralement, bien souvent sans un seul mot d'explication, les leçons imposées pour la prochaine heure ; quand celle-ci arrive, la leçon est récitée machinalement par toutes les élèves de la classe, par l'une après l'autre. La mémoire est, dit-on, exercée utilement de cette manière ; elle est tout au contraire surchargée au détriment de l'intelligence par une foule de choses qui sont nécessairement sans valeur, parce qu'elles ne sont pas comprises, et qui par cela même s'oublient régulièrement du jour au lendemain. Mon jugement paraîtra sans doute sévère, surtout à celui qui examine les belles séries de cahiers et de devoirs exposés si souvent à la fin de l'année scolaire à l'admiration des mères, des tantes et des cousines, à celui qui examine les magnifiques ouvrages de broderie ou de couture exposés dans les mêmes occasions ; seulement, dans la plupart des cas, ces travaux sont faits pour la circonstance et destinés uniquement à éblouir un public crédule et naïf. L'esprit, dans tout cet enseignement, est négligé, et ce qui plus est, la vérité n'est que trop souvent foulée aux pieds ; car que pourrait-on attendre d'un enseignement des langues

vivantes où tous les textes, même les plus innocents, sont corrigés ad usum delphini, d'un enseignement de l'histoire, où l'on trouve des histoires et des contes faux et fabuleux, mais pas d'histoire? Car on se garde bien de faire connaître à la jeune fille (je fais exception cependant pour un cours d'allemand et de français, donné, il y a peu de temps, à la Congrégation N.-D. d'une manière magistrale), sous leur véritable aspect, les grands auteurs classiques de l'Allemagne et de la France, les grandes maximes fondamentales des sciences naturelles, les causes d'une réforme ou d'une révolution française; s'il était possible de le faire, on nierait l'existence de la réforme et de la révolution, en tout cas on dira qu'elles sont arrivées sans causes réelles. La jeune fille est façonnée seulement pour les besoins de ceux qui lui donnent cet enseignement, mais elle n'est nullement formée pour les besoins de sa vie future, ni d'épouse, ni de mère, ni de femme du monde. Grâce aux connaissances acquises dans les langues, l'arithmétique, l'histoire, les sciences naturelles, connaissances qui bien souvent sont à dessein présentées sous un aspect faux et enseignées à l'aide de manuels surannés, la jeune fille au sortir de l'école ne possède qu'une légère teinte d'instruction; elle saura peut-être soutenir une conversation futile, mais il lui sera à jamais interdit d'intervenir et de placer un mot juste, d'énoncer une idée exacte, quand il s'agira des questions de littérature et de sciences.

Qui oserait prétendre qu'un tel enseignement, donné à nos femmes futures aussi bien qu'à celles des jeunes filles qui se destinent à être institutrices, répond aux exigences modernes? qu'elles sont élevées réellement pour la vie? Bien des gens ont compris depuis longtemps qu'il fallait orienter tout autrement l'enseignement féminin. Si je suis bien renseigné, il y a déjà trente ans, un de nos hommes les plus remarquables songeait à créer un établissement semblable à celui que nous venons de former; son initiative généreuse ne rencontra que des ennemis. Aujourd'hui nous sommes plus heureux; un lycée de jeunes filles est fondé;

il sera encore combattu, nous n'en doutons pas, mais j'ai l'intime persuasion que nous réussirons complètement.

Mais, dira-t-on, est-il nécessaire et même convenable de donner aux jeunes filles une instruction différente de celle qu'elles ont eue jusqu'ici? Ne suffirait-il pas de leur donner comme jadis quelque connaissance de l'allemand, du français et de l'arithmétique, quelques principes sur l'histoire, la géographie et les sciences naturelles? Nullement. Regardez ce qui s'est passé dans l'enseignement des garçons. Il y a un peu plus de cent ans, on avait encore à notre athénée un enseignement basé uniquement sur l'étude des langues classiques de l'antiquité. Immédiatement après la révolution cet enseignement fut modifié en ce sens que les langues vivantes, l'allemand, le français et le hollandais, devaient être cultivées non moins que le latin et le grec. De nos jours, un second pas fut fait: des écoles industrielles et commerciales furent créées à côté des gymnases. Tout récemment, n'a-t-on pas rendu facultative l'étude du grec? Et pourquoi tout cela? parce que les besoins, et plutôt les prétendus besoins et les aspirations du XVIII^e siècle étaient autres que ceux du dix-neuvième, que ceux du siècle passé étaient autres que ceux du vingtième. Qui aurait dès lors le courage de dire que l'instruction donnée aux jeunes filles à l'école primaire et même à l'école supérieure, il y a cinquante ou seulement vingt-cinq ans, convient encore aujourd'hui? Les besoins sont devenus autres, les aspirations des femmes se sont profondément modifiées, la lutte pour la vie et l'existence est arrivée à un degré d'intensité qu'on ne connaissait jamais. L'éducation des jeunes filles doit par conséquent être remaniée complètement et modifiée de manière telle que les élèves puissent en retirer un jour un profit sérieux; elle doit l'être surtout en ce sens que les jeunes filles, en sortant de l'école supérieure, n'aient plus comme autrefois les têtes chargées et surchargées d'une foule de choses inutiles qu'elles n'ont jamais comprises et qu'elles ne pourront jamais utiliser; il faut leur enseigner ces choses dont elles auront besoin soit comme mères de

famille, soit dans la carrière qu'elles embrasseront, que ce soit une carrière libérale ou le commerce et l'industrie.

Cela est tellement vrai que les établissements d'instruction moyenne pour jeunes filles que nous avons dans le pays remanièrent complètement leurs programmes, introduisirent des cours nouveaux et confièrent même ceux-ci, en partie, à des professeurs hommes, dès que la création du lycée de filles fut décidée. Si cette création n'avait que ce seul résultat, si par malheur il était condamné à périr trop tôt, nous pourrions déjà nous féliciter de ce que nous avons obtenu.

Remanier complètement et moderniser l'enseignement des jeunes filles, le rendre plus rationnel et mieux approprié aux exigences de notre temps, fut le but de l'Association pour l'intérêt de la femme, lorsque, il y a quelque temps, il fut de question de créer un lycée de jeunes filles. Les premières tentatives, il est vrai, échouèrent; l'idée elle-même, pour beaucoup, était tellement extraordinaire, qu'elle ne trouvait pas l'accueil désirable. Mais rendons l'hommage mérité aux déléguées de l'Association qui, loin de se faire rebouter par un premier échec, ne se laissaient pas décourager. Leurs efforts devaient malgré tous les obstacles aboutir à un premier résultat sérieux.

Dans le courant de l'année 1909 se forma un comité provisoire pour la création d'un lycée de jeunes filles. Je ne voudrais pas blesser la modestie des hommes distingués, qui dès les premiers jours apportèrent leur concours bienveillant et désintéressé à la jeune œuvre; je me permettrai néanmoins de citer surtout notre éminent procureur-général Mr. Thorn, et Mr. Thilges, conseiller à la Cour supérieure de justice, dont les sages conseils n'ont jamais fait défaut. Je nommerai encore MM. Wurth-Weiler, directeur de la Banque Internationale, Hirsch, directeur de l'école des artisans, les docteurs Flesch et Delahaye sur lesquels nous comptons surtout pour tout ce qui regarde les questions d'hygiène, enfin mon collègue, Monsieur le professeur Tockert, qui nous a apporté un secours infiniment précieux

pour tout ce qui concernait les questions de l'organisation de la jeune école; Mesdames Weber et Gemen de leur côté étaient inlassables dans leurs fonctions de secrétaire. On m'honora, moi, de la présidence; je dus l'accepter, et cependant à mon avis, je n'étais pas l'homme qu'il fallait, j'aurais préféré de beaucoup que cet honneur échût ou à Mr. Thorn ou à Madame Mayrisch qui avait organisé le tout et préparé la voie et qui était le véritable chef de toute l'organisation.

Une députation du comité fut reçue par Monsieur le Directeur général des finances à qui elle exposa son projet et ses désirs; elle trouva un accueil fort bienveillant et reçut l'assurance qu'il seconderait l'entreprise, que notamment il ne ferait aucune difficulté pour accorder la permission nécessaire aux professeurs qui seraient chargés de cours dans le nouveau lycée. L'administration de la ville mit à notre disposition deux belles salles du nouveau bâtiment des écoles primaires au Limpersberg, et prit même à sa charge le chauffage et l'éclairage. Qu'il me soit permis d'être l'interprète du comité et de leur en exprimer notre sincère reconnaissance.

Le plan d'études du nouvel établissement comprend deux sections tout à fait distinctes, une école supérieure et une section latine; la première doit être pour les jeunes filles ce que l'école industrielle et commerciale est pour les garçons, elle doit les mettre à même de subir, après la quatrième, l'examen de passage et préparer celles qui veulent s'adonner au commerce ou à l'industrie; elle veut aussi donner les connaissances nécessaires à celles qui, après la quatrième, veulent rester dans le sein de leur famille, sans continuer leurs études. Ces élèves suivront non seulement les cours ordinaires des écoles supérieures: l'allemand, le français, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, les sciences naturelles, le dessin, les travaux manuels; elles apprendront encore l'anglais, la sténographie et la dactylographie, ainsi que la comptabilité. La section latine remplace l'étude de l'anglais par celle du latin; elle devra

préparer les élèves à subir l'examen de passage imposé aux élèves de quatrième de nos gymnases. Les deux écoles auront en outre des cours d'hygiène et d'économie domestique.

Selon les idées du comité, les élèves de l'école supérieure qui après la quatrième voudront continuer leurs études trouveront les cours nécessaires, pour qu'elles puissent subir l'examen requis pour le brevet d'institutrice ; elles y trouveront aussi l'occasion d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à la femme future. Si peut-être, après l'examen de passage de la section latine, quelques élèves voulaient pousser plus loin leurs études des langues mortes et vivantes ou des sciences, elles auront les cours nécessaires.

Des cours de morale, de philosophie, d'histoire de la philosophie et peut-être d'histoire des religions seront ajoutés au programme des études.

Dans ce qui précède, je n'ai pas mentionné le cours de doctrine chrétienne.

L'intention bien arrêtée du comité était et est encore de créer une école neutre, à laquelle les parents de toutes les croyances pourront envoyer leurs enfants, sans que les idées religieuses des parents et des élèves courussent le moindre risque d'être choquées, une école dans laquelle tous les professeurs s'occuperaient uniquement de leur cours, sans chercher à en faire une leçon de catéchisme ou à y faire un prosélytisme quelconque catholique ou acatholique, areligieux ou antireligieux. Ce fut dans cet ordre d'idées, pour prévenir les désirs des parents catholiques, que nous demandâmes le 24 août dernier, aussi respectueusement que possible, à Monseigneur l'Evêque de Luxembourg de désigner un titulaire pour le cours de doctrine chrétienne ; nous lui fîmes savoir que ce cours était inscrit en tête des autres cours obligatoires.

Sous la date du 1^{er} septembre 1909, Monseigneur l'Evêque m'envoya la réponse suivante :

Monsieur le Président, avant de pouvoir décider la question de l'aumônier demandé pour la nouvelle école projetée, je désirerais être fixé plus exactement sur les points suivants :

1^o Quel est le programme d'études élaboré par les membres du comité provisoire ?

2^o Quels sont les manuels adoptés pour les différentes branches de l'enseignement ?

3^o Y a-t-il de la part du corps enseignant une garantie sérieuse pour l'éducation chrétienne des jeunes filles ?

4^o Quelle sera l'influence de l'aumônier sur la direction spirituelle des élèves ?

5^o L'aumônier sera-t-il placé sur la même ligne avec les autres membres du corps enseignant ?

Il est naturel que la décision à prendre dépendra de la solution qu'on voudra bien donner aux questions que j'ai eu l'honneur de vous poser.

L'évêque de Luxembourg

† JEAN JOSEPH KOPPES.

Le 20 septembre suivant je fournis à Monseigneur l'Evêque les renseignements demandés ; je lui écrivis :

Monseigneur,

En réponse à votre demande de renseignements au sujet du lycée de jeunes filles, j'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Ad 1. Le programme d'études. J'ai l'honneur de joindre à la présente un exemplaire des statuts provisoires élaborés par le comité, et de l'appel au public, indiquant très clairement le but de l'Association.

Ad 2. Les manuels. — Les statuts donnent au comité le droit d'arrêter le choix des manuels, et, quoique cela ne soit pas dit, ceux-ci seront proposés par la conférence des professeurs. Provisoirement il a été décidé que nous maintiendrons les manuels qui sont en usage dans les autres établissements d'enseignement moyen. Le comité est fermement résolu à ne pas permettre à une personne quel-

conque, étrangère à l'Association et à la conférence des professeurs, de s'occuper du choix des manuels, comme d'un autre côté, tout membre de l'Association et de la Conférence pourra présenter ses observations sur le même choix.

Ad 3. Le corps enseignant sera composé uniquement d'hommes sérieux qui savent qu'il ne s'agit pour eux que de donner leurs cours, rien que leurs cours, et qu'ils ne pourront pas consacrer les heures de classe à des choses ou à l'exposé de doctrines que ne comporte pas le cours qu'ils sont appelés à donner. Le comité et la direction sont décidés à empêcher sous ce rapport les écarts de n'importe quelle espèce. Aussi l'éducation des jeunes filles sera absolument la même que celle des jeunes garçons catholiques dans nos gymnases.

Ad 4. L'aumônier aura, quant à la direction spirituelle des élèves, exactement les mêmes droits et les mêmes devoirs que les aumôniers des autres établissements.

Ad 5. L'aumônier sera traité comme tous les autres membres du corps enseignant, et cela sous tous les rapports. Il fera partie de la conférence des professeurs et pourra par conséquent prendre part à toutes les délibérations touchant le règlement intérieur, la discipline, le programme des cours et le choix des manuels.

Sous la date du 3 octobre, j'écrivis de nouveau à Monseigneur Koppes ce qui suit :

« Monseigneur. Nous procéderons jeudi prochain à l'examen d'admission des jeunes filles qui se sont présentées pour le lycée de jeunes filles. Il nous serait bien agréable, si avant cette date vous vouliez nous faire connaître votre décision au sujet du titulaire du cours de doctrine chrétienne que nous vous avons prié de désigner. »

Le surlendemain, le 5 octobre, je reçus la réponse suivante :

Monsieur le Président,

En réponse à vos missives du 20 septembre et du 3 octobre j'ai l'honneur de vous informer que les renseig-

nements fournis au sujet du lycée de jeunes filles à Luxembourg ne sont pas de nature à dissiper les craintes que cette création due à l'initiative privée a suscitées dans l'opinion du public. Comme je n'ai pas connaissance ni des noms du personnel enseignant ni des manuels à introduire plus tard, il m'est impossible de former mon jugement sur l'esprit de l'enseignement qui sera donné dans cette école. Vous comprendrez dès lors que ma conscience ne me permettrait pas de contribuer à un enseignement qui serait neutre, c'est-à-dire irreligieux.

Dans ces circonstances je crois devoir ajourner la réponse définitive jusqu'à ce que je sois fixé sur la mentalité des maîtres et des élèves de l'établissement dont s'agit.

Je vous prié d'agrérer l'assurance de ma considération distinguée (signé) Jean Joseph Koppes Ev. de Luxembourg.

En présence de cette réponse nous devions nous incliner. Lors de l'examen d'entrée, les élèves ne furent pas examinées sur la doctrine chrétienne et quand je fis connaître aux parents la décision des professeurs qui admettaient 30 élèves sur 32, j'eus soin de leur faire connaître aussi la décision de Monseigneur l'Evêque en disant : « Monseigneur l'Evêque n'ayant pas désigné de titulaire pour le cours de doctrine chrétienne, ce cours ne sera pas donné. »

Je tiens à constater que malgré le refus de Monseigneur l'Evêque aucun des trente pères de famille dont les enfants avaient été admises ne retira une élève.

Entretemps le comité provisoire avait poussé avec la plus grande énergie les travaux préparatoires pour mener à bonne fin l'œuvre commencée. De nombreuses réunions furent consacrées à l'étude de toutes les questions de détail; Madame Mayrisch et Messieurs Hirsch et Tockert ne cessaient d'y apporter un concours actif et précieux. Le comité s'occupait aussi des moyens de réunir les fonds nécessaires: un généreux protecteur, non moins généreux que désintéressé, offrit une somme très importante; un appel fait à toutes les personnes que le

comité croyait pouvoir intéresser, fut entendu par beaucoup d'elles qui s'obligèrent à nous verser des cotisations annuelles en parties considérables ; la Société créée pour la défense des intérêts de la femme et l'Association pour l'instruction populaire, le Volksbildungsverein, s'offrirent chacune à verser une somme de cinq cents francs. Aussi le comité provisoire put-il, lorsque les cours commencèrent, se croire assuré de mener à bonne fin son entreprise. Il avait même, déjà à cette époque, reçu l'assurance formelle que quelques-uns de nos hommes politiques les plus distingués feraient tous leurs efforts pour que la chambre des députés votât un crédit important et pour qu'aussi tôt que possible l'Etat prît à sa charge et sous sa direction le nouvel établissement.

Le personnel fut recruté en même temps parmi les professeurs du Gymnase et de l'École industrielle et commerciale, à qui fut adjointe Mademoiselle Anne Beffort, docteur en Sorbonne et institutrice. Le comité n'eut qu'à se louer du grand empressement que mirent à accepter ses propositions de nombreux professeurs qui y voyaient une excellente occasion de faire preuve d'un patriotisme éclairé ; il n'était point question, en effet, pour eux de gagner des sommes importantes, car, comme le comité le leur déclarait, avec les ressources relativement restreintes dont il disposait, il ne pouvait leur assurer qu'une indemnité fort petite ; ils savaient d'avance qu'ils travailleraient et se sacrifieraient presque gratuitement. Monsieur Ahnen se chargea du cours de français, Monsieur Oster choisit le latin, Monsieur Tockert l'anglais, Monsieur Welter l'allemand, Monsieur Weinachter les sciences naturelles, Monsieur André Thyes le dessin, moi-même l'histoire ; deux demoiselles Thilges furent, un peu plus tard, chargées des cours de gymnastique et de travaux manuels, Mademoiselle Beffort se chargea des cours d'allemand et de français (concurrentement avec Messieurs Ahnen et Welter), d'arithmétique et de géographic. Comme doyen de tous les professeurs intéressés, je fus prié d'accepter les fonctions de direc-

teur; je dois me féliciter de les avoir acceptées, tant à cause de la bonne marche des études et du zèle, de l'application et de la bonne conduite des élèves que de la manière distinguée dont tous les professeurs se sont acquittés de leur mission; j'appris à apprécier mieux que jamais en toute leur valeur les paroles que Monsieur le Directeur général des Finances adressa au comité provisoire, en disant combien il y avait de professeurs bons et distingués dans les établissements d'enseignement moyen du Grand-Duché.

Le 28 octobre 1909 eut lieu la première assemblée générale de l'Association pour la création d'un lycée de jeunes filles: les statuts provisoires furent rendus définitifs, un nouveau comité remplaça celui qui jusque-là n'avait fonctionné qu'à titre provisoire. En même temps furent communiquées toutes les mesures prises pour assurer la réussite de l'œuvre.

La question d'une réforme de l'enseignement féminin fut alors, on peut le dire hardiment, à l'ordre du jour; tout le monde en parlait, tout le monde la discutait. Le Gouvernement et la Chambre des Députés ne firent que suivre l'impulsion générale, lorsqu'ils s'en occupèrent à leur tour. Déjà le 10 novembre 1909 les conférences des professeurs des gymnases de Luxembourg, de Diekirch et d'Echternach furent saisies de la question de savoir si la création d'un « Mädchengymnasium » dans le pays leur semblait opportune. Les rapports des directeurs de nos gymnases furent défavorables; les conférences elles-mêmes se prononcèrent pour l'opportunité de la création d'un lycée ou Mädchen-gymnasium, à Luxembourg par 15 voix contre 12, à Diekirch par 8 contre 6, dont trois abstentions, à Esch par 11 voix contre 4; en ne tenant pas compte des trois abstentions mentionnées, c'était un ensemble de 34 voix contre 19. La cause du nouvel établissement dès lors semblait gagnée.

Les délibérations de la Chambre des Députés ne furent pas moins d'un bon augure. Les orateurs de tous les partis prirent part aux discussions. Commencés le 18 janvier dernier, les débats finirent le 28 du même mois par l'accep-

tation, par toutes les voix contre une seule, de l'ordre du jour présenté par M. Laval, Président de la Chambre des Députés : « La Chambre invite le Gouvernement à présenter encore dans le courant de la présente session un projet de loi sur l'organisation de l'enseignement moyen pour jeunes filles dans le sens du projet préparatoire développé dans le cours de la présente discussion par M. le député Laval, ainsi que dans le sens des développements donnés par M. le Directeur général des finances, dans la séance du 18 janvier courant. » Ce vote marquait la victoire complète de ceux qui voulaient réorganiser l'enseignement féminin.

Si je suis bien renseigné, Monsieur le Directeur général des finances a élaboré un projet de loi dans le sens porté par l'ordre du jour mentionné. Espérons qu'il aura bientôt l'honneur d'être discuté par la Chambre des Députés : quel que puisse être le résultat des débats, l'enseignement féminin sera forcément établi sur de nouvelles bases, au grand avantage de toutes nos jeunes filles. L'état a créé tant d'établissements modernes pour les garçons, il ne pourra s'empêcher d'en créer un aussi pour les filles.

Le nouveau lycée fut, dès son apparition et même longtemps avant la création définitive, en butte à des attaques de tout genre, qui, en partie fort méchantes et haineuses, devinrent de jour en jour plus vives, lorsque les adversaires virent que malgré tout le nouvel établissement semblait devoir prospérer. Je ne ferai pas à ceux qui se distinguaient par l'acerbite de leurs attaques l'honneur d'une réponse. Je toucherai seulement certaines objections qui furent faites.

Le nouveau lycée serait superflu, disait-on, parce que les écoles supérieures suffiraient complètement ; les jeunes filles seraient astreintes à un travail intellectuel tellement intense que leur santé, nécessairement, serait compromise, enfin, dans la supposition que le lycée réussît, les élèves qui en sortiraient, ne feraient qu'augmenter les grandes difficultés que rencontrent déjà maintenant nos jeunes gens, lorsqu'ils veulent s'établir ou entrer dans une carrière quelconque.

Ces objections, à mes yeux, ne sont pas sérieuses :

Les écoles primaires supérieures existantes jusqu'ici ne suffisent pas, en tout cas elles ne donnent pas l'enseignement que devraient avoir nos filles. Un fait le prouve : un grand nombre de nos jeunes institutrices, en présence de la concurrence redoutable que leur font les congréganistes, sont forcées de se rendre à l'étranger. Et combien d'elles réussissent ? Quelques-unes seulement, les unes à raison de leurs grands talents, les autres, parce qu'elles sortent de familles où mieux qu'à l'école elles ont appris à connaître les exigences de la vie et à pénétrer plus profondément dans le domaine des lettres ou des sciences. L'Association pour les intérêts de la femme en a pu faire l'expérience : beaucoup de filles qu'elle avait réussi à placer comme institutrices, ne trouvaient pas d'emploi durable, parce qu'elles ne possédaient pas l'instruction nécessaire ; elles savaient trop pour être de simples bonnes, elles ne savaient pas assez pour être institutrices. Il ne suffit pas, en effet, que les jeunes filles produisent des certificats constatant qu'elles ont suivi les nombreux cours des écoles supérieures ; il ne suffira pas d'ajouter aux cours déjà existants des cours nouveaux, quelque nombreux et variés qu'ils puissent être : les méthodes et le personnel devront être remplacés par des méthodes plus rationnelles et modernes, par un personnel également plus moderne, un personnel qui ne sera pas composé uniquement de religieuses, parce que celles-ci d'ordinaire ne connaissent rien de la vie. Si nos écoles supérieures étaient réorganisées dans le sens indiqué, alors, et alors seulement notre jeune lycée n'aurait, *peut-être*, plus de raison d'être.

On fait semblant de croire, qu'au lycée les jeunes filles sont écrasées par la grande masse de travail, l'intensité extraordinaire donnée aux études et par la multiplicité des cours. On verse dans l'erreur : c'est dans les écoles déjà existantes que les jeunes filles sont littéralement tuées, non par les matières qu'elles devraient apprendre, mais par les efforts énormes qu'elles doivent faire pour apprendre par

cœur chaque jour trois ou quatre leçons qu'elles ne comprennent pas et, faute d'explications, ne peuvent pas comprendre; par les nombreux devoirs qu'elles doivent faire chez elles. A moins d'être douées extraordinairement, elles ont, en dehors des heures de classe, à travailler chaque jour quatre à cinq heures à la maison, en moyenne dix et même douze heures de travail par jour. *C'est cette besogne qui tue la fille*; elle est beaucoup trop forte pour des garçons du même âge, à plus forte raison l'est-elle pour des filles; c'est elle qui est la cause principale de l'anémie dont souffrent tant de nos enfants et que souvent elles attrapent déjà à l'école primaire.

Notre lycée ne veut pas de cette méthode. Je me rappelle avec terreur le premier cours d'allemand que j'eus à subir à l'athénée en 1863; en quatre semaines nous eûmes l'explication d'un seul morceau de lecture du manuel allemand de Bone; nous avions à écrire à la dictée, chaque leçon pendant un bon quart d'heure, les explications dans lesquelles se complaisait notre professeur; la leçon suivante, nous étions appelés à tour de rôle pour réciter littéralement toutes les explications, non seulement de la leçon précédente, mais de tous celles qui précédaient. Un autre enseignait la géographie à peu près de la même manière: pas d'explications, par exemple, mais il fallait savoir par cœur, littéralement, tout le manuel avec les plus petits détails. Mes collègues ont, en partie du moins, eu des cours semblables. Qu'en est-il résulté? Rien du tout, sinon une fatigue énorme et un dégoût insurmontable pour ces cours.

Nos jeunes filles n'auront pas à apprendre de cette manière: elles devront naturellement apprendre par cœur des poésies allemandes, françaises et anglaises, mais les morceaux en prose ne feront pas l'objet d'une méthode pareille. Nos élèves devront reproduire librement, sans les apprendre par cœur, les matières de tous les cours: les morceaux en prose des langues enseignées, l'histoire, la géographie et les sciences naturelles. Je sais bien que nous,

professeurs, avons à surmonter bien des difficultés avant d'arriver à ce que nous voulons ; les élèves ont tellement l'habitude d'apprendre tout par cœur, qu'elles ne se sont déshabituées que bien difficilement et bien lentement, mais malgré tout, nous y sommes arrivés. Est-ce qu'alors le travail est encore trop grand ? Non, une fille médiocrement douée reproduira sans difficulté une leçon quelconque, quand elle l'aura lue trois ou quatre fois ; il suffira à une bonne élève de la lire une ou deux fois, alors qu'il lui faudrait peut-être le décuple du temps pour l'apprendre par cœur.

Les devoirs écrits sont réduits au minimum strictement nécessaire ; nos élèves n'en ont à faire que deux par semaine, le jour et l'heure en étant fixés par la conférence des professeurs. Le travail est plutôt fait en classe, autant que possible. Nous voulons laisser à nos élèves le temps de jouer, de suivre des cours de chant et de piano, de s'occuper même utilement dans le ménage ; nous ne voulons pas absorber pour l'école tous les moments de la journée.

On voudrait même insinuer que les cours sont trop nombreux, et d'un autre côté trop difficiles pour l'esprit de la jeune fille. C'est là un argument qui n'est pas sérieux, bon tout au plus pour un de ces sectaires fanatiques du moyen-âge qui regarde la femme comme l'origine de tout le mal et pour qui elle est un être inférieur. Voyez plutôt ce qui se passe dans nos autres écoles supérieures : n'y donne-t-on pas les mêmes cours, ne s'est-on pas hâté d'introduire des cours nouveaux non inscrits jusqu'ici dans leur programme, quand on sut que ces cours figuraient sur celui de notre école ?

Les jeunes filles, dit-on, empêcheront un jour les jeunes gens de gagner leur vie. La femme a-t-elle peut-être, moins que l'homme, le droit de chercher à le faire ? Et n'y a-t-il pas maintenant déjà un nombre toujours grandissant de femmes qui sont occupées dans le commerce et l'industrie, aussi avantageusement pour elles que pour les patrons qui les emploient ? Leur nombre sera-t-il peut-être augmenté outre mesure par la création de notre lycée ? Les avocats,

les médecins, les dentistes, les professeurs, auront-ils à craindre une concurrence sérieuse de la part de nos élèves? Nous ne le croyons pas et nos adversaires eux-mêmes ne le croient pas, bien qu'ils le disent. L'expérience a prouvé que les femmes, même celles qui ont fait des études universitaires, restent rarement fidèles pour toujours à la carrière qu'elles ont une fois embrassée : la plupart se marient, elles cessent alors d'être comptables, sténographes, dactylographes, mais elles seront toujours heureuses de pouvoir utiliser leurs connaissances dans le commerce ou dans l'industrie de leurs maris ou quand par malheur, restées veuves, elles auront peut-être de nouveau à se suffire à elles-mêmes. Et serait-ce un malheur, si à côté de nos avocats bientôt innombrables il y avait encore une femme avocat? Pourrait-on jamais dire qu'une ou deux femmes médecins ou dentistes attireraient la clientèle de tous leurs collègues et ruinerait ceux-ci? Le monde est vaste, chacun peut et doit y tenir sa place, la femme aussi bien que l'homme. Laissons tranquillement venir ces temps où nos élèves d'aujourd'hui et de demain entreront dans la vie pratique : elles n'enlèveront à personne son gagne-pain, mais elles amèneront une rivalité nouvelle entre les deux sexes, une émulation tout à fait naturelle, au grand avantage de toute la société humaine.

N. VAN WERVEKE.



Programme des cours pour l'année scolaire 1909—1910.

Tous les cours sont communs à toutes les élèves, sauf les cours de latin et d'anglais qui ne seront suivis que par celles des élèves qui ne voudront étudier que l'une ou l'autre de ces deux langues, et le cours de sténographie.

VII^e CLASSE.

Langue allemande. 4 h. — a) Cours de grammaire, 1 h. *1^{er} trimestre*: parties du discours, mots variables et invariables, propositions; *2^{me} trimestre*: orthographe; *3^{me} trimestre*: sons, syllabes, formation des mots, d'après le manuel de Lyon, *Handbuch der deutschen Sprache für höhere Schulen*, Ausgabe D. Teubner, Leipzig. — b) Lecture à haute voix, explication et reproduction orale de morceaux choisis; exercices de mémoire. 3 h. Manuel: Gaudig Dr. H. *Deutsches Lesebuch V. Teil*, bearbeitet von Otto Scheibner und Dr. Richard Tränkmann, Leipzig, B. G. Teubner, 1909. — Un devoir par quinzaine.

Langue française. 6 h. — a) Langue usuelle, 1 h. Exercices de conversation et leçons de choses. Manuel: Zahn, *livre pratique de conversation*, 1^{re} partie, 2^{me} édition. — b) Lecture, récitation et explication de morceaux choisis. 2 h. Manuel: Brunet et Bony, *Méthode de langue française*, 2^{me} livre, Paris, Armand Colin. — c) Grammaire, 2 h. *1^{er} trimestre*: les verbes auxiliaires, les verbes réguliers et les verbes irréguliers; *2^{me} trimestre*: le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, les mots invariables; *3^{me} trimestre*:

les éléments de la syntaxe, répétition de la lexicologie. Manuels: Grammaire française, par A. Chassang et Humbert, Cours élémentaire, dernière édition; L. Humbert, Exercices oraux et écrits sur le cours élémentaire de langue française, Cours élémentaire, Garnier, Paris. — b) Exercices orthographiques, 1 h.: dictées, lettres, reproductions faciles. — Un devoir par quinzaine.

Langue latine. 4 h. — La lexicologie, les déclinaisons, un aperçu sommaire des quatre conjugaisons. *1^{er} trimestre*: 1^{re} et 2^{me} déclinaisons, 1^{re} conjugaison, verbe auxiliaire *esse*; 4^{me} et 5^{me} déclinaisons; *2^{me} trimestre*: 2^{me} conjugaison, 3^{me} déclinaison, 4^{me} conjugaison; *3^{me} trimestre*: comparaison des adjectifs, pronoms, adjectifs numéraux, 3^{me} conjugaison. Manuels: C. Stegmann, Lateinische Schulgrammatik, dernière édition, Teubner, Leipzig; Ch. Ostermann, Lateinisches Uebungsbuch für Sexta, Ausgabe C. Teubner, Leipzig.

Langue anglaise. 3 h. — 1) Prononciation, conversation et principales règles de la lexicologie suivant la méthode directe. Manuel: Wilke, Einführung in die englische Sprache, 5. Auflage, Leipzig, Raimund Gerhard, 1905. — 2) Lecture, 1 h. par semaine pendant le semestre d'été. Manuel: Fables from Aesop and others, Macmillan and C°, London, 1907. — 3) Exercices de thème et de version, exercices libres. — Un devoir par quinzaine.

Arithmétique. 2 h. — *1^{er} trimestre*: Les principes de la numération parlée et de la numération écrite; les fractions décimales; le système métrique; *2^{me} trimestre*: les règles générales des quatre opérations sur les nombres entiers et les fractions décimales; nombreuses applications; *3^{me} trimestre*: caractères de divisibilité les plus importants; les opérations sur les fractions ordinaires; règle de trois. Manuel: Traité d'arithmétique théorique et pratique, par Mesnard, dernière édition, Belin, Paris.

Histoire. 2 h. — Histoire élémentaire des anciens peuples de l'Orient, des Grecs et des Romains. *1^{er} trimestre*: les principaux peuples de l'Orient; les Grecs jusqu'aux guerres

médiques; *2^{me} trimestre*: les Grecs (suite et fin); les Romains (jusqu'aux guerres puniques); *3^{me} trimestre*: les Romains (suite et fin). Manuel: Welter, Lehrbuch der Weltgeschichte, I. Band, Herder, Freiburg i. B.

Géographie. 1 h. — Notions générales de géographie physique, mathématique et politique; géographie générale des cinq parties du monde; le Grand-Duché de Luxembourg. *1^{er} trimestre*: les notions les plus indispensables sur la géographie; le Luxembourg; *2^{me} trimestre*: l'Europe; *3^{me} trimestre*: les autres parties du monde. Manuels: Seydlitz, Schulgeographie, Ausgabe A; A. Herchen, Géographie nationale.

Histoire naturelle. 2 h. — *1^{er}* et *2^{me} trimestres*: Zoologie; l'homme, les mammifères. *3^{me} trimestre*: Botanique. Une vingtaine de famille phanérogames étudiées dans leurs principaux représentants. Manuel: Dr O. Schmeil, Grundriss der Naturgeschichte; 1. Heft: Tier- und Menschenkunde; 2. Heft: Pflanzenkunde, Erwin Nägele, Leipzig.

Dessin. 2 h. — Éléments de dessin à main levée: Ligne droite, horizontale, verticale, oblique; les angles; figures planes: triangle, carré, rectangle, losange etc. et leurs applications décoratives. Dessin d'après nature d'objets usuels. Exercices de dessin de mémoire.

Sténographie. 1 h. — Cours élémentaire de sténographie française et de sténographie allemande.

Travaux manuels. 2 h. — *1^{er}* et *2^{me} trimestres*: exercices pratiques pour l'étude des divers systèmes de couture et pour le tricotage; *3^{me} trimestre*: confection de taies d'oreiller et de tabliers.

Gymnastique. 2 h. — 1. Einleitende Uebungen: a) Ord-nungsübungen; b) Freiübungen: Drehungen, Kopfbewegungen, Rümpfübungen, Arm-, Bein und Fussübungen, Hüpfen und Springen; c) Handgerätübungen mit Ball, Stab und Hantel. — 2) Kraft- und Geschicklichkeitsübungen; — 3) Dauer- und Geschicklichkeitsübungen. 4) Gleichgewichts- und 5) Atemübungen. — 6) Spiele.

VI^{me} CLASSE:

Langue allemande. 4 h. — a) Grammaire, 1 h.; *1^{er} trimestre*: répétition du cours de la septième; sons, syllabes, formation des mots, déclinaison et conjugaison; *2^{me} trimestre*: syntaxe, proposition simple; *3^{me} trimestre*: proposition composée, et répétition. Manuel: Lyon, Handbuch der deutschen Sprache für höhere Schulen, Ausgabe D, Teubner, Leipzig. -- b) Exercices de lecture, 3 h.; explication et récitation de morceaux choisis, reproduction orale et écrite de morceaux expliqués; exercices de conversation et de composition. Manuel: Dr H. Gaudig, Deutsches Lesebuch, 6. Teil, bearbeitet von Mathilde Rümcker, B. G. Teubner, Leipzig, 1909. — Un devoir par quinzaine.

Langue française. 6 h. — a) Langue usuelle, 2 h. Exercices de conversation et leçons de choses. Manuel: Zahn, Cours pratique de conversation, 2^{me} partie, et Bruno, Le Tour de France, Belin, Paris. — b) Lecture, récitation et explication de morceaux choisis, 2 h. Manuel: Chrestomatie par Bille, 1^{re} partie, Lebègue, Bruxelles. — c) Grammaire, 2. h. *1^{er} trimestre*: Lexicologie et syntaxe du nom et de l'article; verbes réguliers et irréguliers des deux premières conjugaisons; *2^{me} trimestre*: lexicologie de l'adjectif et du pronom, verbes réguliers et irréguliers de la 3^{me} et de la 4^{me} conjugaison; *3^{me} trimestre*: les mots invariables; analyse grammaticale; répétition. Manuels: Grammaire, par Chassang, cours supérieur; Humbert, Exercices oraux et écrits sur le cours supérieur de la grammaire française, cours moyen, Garnier, Paris. — Un devoir par quinzaine.

Langue latine, 4 h. — *1^{er} trimestre*: les irrégularités des cinq déclinaisons, de la 1^{re} et de la 2^{me} conjugaison; *2^{me} trimestre*: 3^{me} et 4^{me} conjugaison, le verbe déponent, l'adjectif, l'adverbe, le pronom, l'adjectif numéral; *3^{me} trimestre*: les verba anomala, quelques notions de syntaxe, 2 h. — b) Lecture de textes latins, 2 h. — Manuels: Stegmann, Lateinische Schulgrammatik, dernière édition, Teubner, Leipzig; Ostermann, Lateinisches Uebungsbuch, 2. Teil,

Quinta, Ausgabe C, Teubner, Leipzig ; Viri illustres, von Lhomond-Hölzer, neu bearbeitet von Dr. H. Planck und C. Minner.

Langue anglaise. 3 h. — a) Exercices de grammaire. Suite de la lexicologie. Manuel : G. Gurcke, I. Otto Meisner, Hamburg, 1905. — b) Exercices de conversation. Manuel : Teaching by picture (Pernot method) by Alfred Pernot and Akehurst, Schreiber, Esslingen. — c) Lecture et exercices de thème, de version et de reproduction. Manuel : G. Bube, I. Englischles Lesebuch (dernière édition), Ad. Bonz & Co, Stuttgart. — Un devoir par quinzaine.

Arithmétique. 2 h. — *1^{er} trimestre* : répétition du système métrique, numération, addition et soustraction des nombres entiers et décimaux ; *2^{me} trimestre* : multiplication et division des nombres entiers et décimaux ; principes relatifs à ces opérations ; règle de trois, intérêt simple ; *3^{me} trimestre* : escompte, partages proportionnels, règles de société, conversion des fractions ordinaires en fractions décimales. Manuel : Traité d'arithmétique théorique et pratique par Mesnard, dernière édition, Belin, Paris.

Histoire. 2 h. — Histoire du moyen-âge. *1^{er} trimestre* : l'histoire du moyen-âge jusqu'aux croisades ; *2^{me} trimestre* : depuis les croisades jusqu'au règne de Rodolphe de Habsbourg ; *3^{me} trimestre* : depuis l'avènement de Rodolphe de Habsbourg jusqu'à la fin du moyen-âge. Manuel : Welter, Lehrbuch der Weltgeschichte. II. Band, Herder, Freiburg i.B.

Géographie. 1 h. — Géographie générale, physique et politique de l'Europe *1^{er} trimestre* : Géographie physique ; *2^{me} trimestre* : le Grand-Duché de Luxembourg, l'Europe centrale ; *3^{me} trimestre* : l'Europe septentrionale, orientale et méridionale. Manuels : Seydlitz, Schulgeographie, Ausgabe B, et A. Herchen, Géographie nationale.

Sciences naturelles. 2 h. — a) *Semestre d'hiver* : Zoologie. — b) *Semestre d'été* : Botanique. Plantes phanéro-games et cryptogames ; organisation, nutrition et reproduction des plantes. Manuel : Dr. O. Schmeil, Grundriss der Naturgeschichte, Heft 1 und 2, Erwin Nägele, Leipzig.

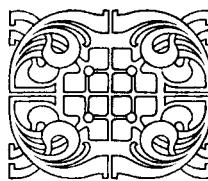
Hygiène. 2 h. — *Semestre d'hiver*: Les principes de l'hygiène appliqués à la famille et au ménage.

Sténographie. 1 h. — Sténographie allemande et française.

Dessin. 2 h. — Le cercle, l'hexagone, l'octogone, le pentagone, etc; les courbes, l'ovale, l'ellipse, la volute, applications décoratives de ces figures. Dessin d'après nature d'objets usuels. Exercices de dessin de mémoire.

Travaux manuels. 2 h. — *1^{er} trimestre*: confection de la chemise de femme avec dentelle; *2^{me} trimestre*: pantalon et jupon de dessous; *3^{me} trimestre*: exercices de reprises. Exercices de dessin et de coupe pour les objets de toilette à confectionner.

Gymnastique. 2 h. — Les mêmes exercices qu'en septième.



Chronique de l'établissement.

I. COMITÉ DE L'ASSOCIATION POUR LA CRÉATION D'UN LYCÉE DE JEUNES FILLES

Au mois de juillet 1910 l'association comprenait 250 membres.

A l'assemblée générale de l'Association, le 28 octobre 1909, le comité, provisoire jusque-là, fut constitué définitivement comme suit :

Monsieur *Thorn*, procureur-général, président ;

Madame *Mayrisch*, de Dudelange ;

Monsieur le Dr. *Delahaye*, médecin ;

Monsieur *Hirsch*, directeur de l'école des artisans ;

Monsieur *Thilges*, conseiller à la cour supérieure de justice, trésorier ;

Madame *Gemen-Ruppert*, et

Madame *Weber-Brugmann*, secrétaires.

Conformément aux statuts de l'Association, le comité restera en fonctions durant trois ans.

II. PERSONNEL ATTACHÉ AU LYCÉE.

Pendant l'année scolaire 1909-1910, le personnel enseignant se composait de

MM. *N. van Werveke*, professeur à l'Ecole industrielle et commerciale, faisant fonctions de directeur (cours d'histoire) ;

Ahnen, professeur au Gymnase (cours de langue française) ;

Oster, professeur à l'Ecole industrielle et commerciale (cours de langue latine) ;

André Thyes, professeur au même établissement (cours de dessin) ;

Tockert, professeur au Gymnase (cours de langue anglaise) ;

Weinachter, professeur à l'Ecole industrielle et commerciale (cours de sciences naturelles et de sténographie) ;

Welter, professeur au Gymnase (cours de langue allemande) ;

Mademoiselle *Anna Beffort* (cours de langue allemande, de langue française, d'arithmétique et de géographie) ;

Mademoiselle *Irma Thilges* (cours de travaux manuels) ;

Mademoiselle *Alice Thilges* (cours de gymnastique).

III. MÉTHODE DE L'ENSEIGNEMENT.

Aucune leçon n'était imposée aux élèves, avant d'avoir été préparée en classe par le professeur et accompagnée des explications nécessaires. Le temps prétendument perdu par l'emploi de cette méthode permettait aux élèves de préparer leurs leçons dans un temps bien plus court et surtout, quand elles suivaient attentivement leur professeur, de bien les comprendre. Elles étaient en outre habituées (ce que la plupart ne savaient pas encore) à réciter les leçons librement, sans les apprendre par cœur littéralement et mot à mot. Dans les cours de langues, les professeurs employaient la méthode directe, en les faisant parler et en les forçant, autant que c'était possible avec des élèves de septième, de soutenir la conversation sur les sujets expliqués.

Au cours de dessin, le professeur faisait dessiner les élèves à main levée, d'après des modèles en nature, aussi simples que possible, ou d'après des modèles dessinés par lui au tableau.

Au cours de gymnastique, le professeur suivait les méthodes de l'école suédoise.

Les résultats, comme le prouve le palmarès, étaient bons ; si quelques élèves, même parmi celles qui étaient bien douées, n'ont réussi qu'imparfaitement, la faute en réside surtout en ce fait qu'elles sortaient d'écoles primaires franchement mauvaises.

IV. EXCURSIONS.

Sous la direction du directeur et de Mesdemoiselles *Beffort* et *Irma Thilges* les élèves ont fait dans le courant du mois de juin deux excursions au Mullertal, préparées par le directeur en ce sens qu'avant de les faire faire par

les élèves, il avait fait lui-même le trajet, pour être sûr que les jeunes élèves ne se fatiguerait pas. La première fois, parties de Luxembourg-parc à 10 h. 30, elles se sont rendues au Mullertal par Consdorf et la grande route, et sont revenues le soir à Consdorf, après avoir vu les parties si pittoresques de Schiessentempel, de l'Eulenburg et de la Goldfralei. La seconde fois, parties à 7 h. 30, accompagnées encore de Mesdames *Gemen* et *Weber*, membres du comité, qui avaient tenu à prendre part à l'excursion (elles purent s'assurer par elles-mêmes de la conduite irréprochable des élèves et de la franche cordialité qui les animait dans les rapports entre elles et leurs professeurs), elles se sont dirigées de Consdorf sur Berdorf et ensuite, par les sentiers de Schnellert, sur le Mullertal. Les élèves ont eu l'occasion de voir, outre les sites merveilleux de la contrée, les remarquables polissoirs de l'époque de la pierre qui sont situés à gauche et à droite de la grande route de Consdorf au Mullertal, les antiquités des époques préhistorique et romaine trouvées dans la Räuberhöhl et le Karelslé, la Räuberhöhl elle-même et enfin la plus vieille représentation de l'homme qui existe dans le Grand-Duché.

Pour la première de ces excursions un généreux ami et protecteur du Lycée avait mis à la disposition du directeur une somme de 125 francs ; pour la seconde, pareille somme avait été accordée par le comité de l'association. Grâce à cette intervention bienveillante, les élèves n'eurent à contribuer chaque fois qu'une somme insignifiante.

IV. ACQUISITIONS.

L'administration de la ville de Luxembourg s'était chargée de fournir au Lycée à titre de prêt tous les meubles nécessaires, pour autant que le garde-meubles de la ville en pourrait mettre à sa disposition. Comme néanmoins il se trouva que la ville ne possédait pas les meubles nécessaires, le Lycée dut acquérir :

vingt bancs à deux sièges,

deux pupitres avec estrade pour les professeurs,

deux doubles tableaux noirs à coulisses,
une armoire.

Furent acquis en outre :

a) pour le cours d'histoire et de géographie :

un globe terrestre,

Wandkarte der alten Welt, von Kiepert ;

Wandkarte des römischen Reiches, von Kiepert ;

Wandkarte von Alt-Italien, von Kiepert ;

Wandkarte von Alt-Griechenland, von Kiepert ;

Wandkarte von Europa, von Bamberg ;

Wandkarte von Asien, von Bamberg ;

Wandkarte von Afrika, von Haardt ;

Wandkarte von Australien, von Bamberg ;

Wandkarte von Süd-Amerika, von Bamberg ;

Wandkarte von Nord-Amerika, von Bamberg ;

b) pour le cours d'histoire naturelle :

Schmeil, Dr. O., Wandtafeln für den botanischen Unterricht : 1. Tulpe ; 2. Weisse Taubnessel ; 3. Kiefer ; 4 Rundblättrige Glockenblume ; 5 Scharbockskraut ; 6. Buschwindröschen ; 7. Feld-Champignon ; 8. Getreiderost ; 9. Wurmfarn ; 10. Meerestange ; 11. Hundsrose.

Ross, Dr. H. und H. Morin. Botanische Wandtafeln : 1. Biologie der Blüte, A. Bestäubung durch Insekten ; 2. Feuerbohne ; 3. Kirsche und Apfel ; 4. Kartoffel ; 5. Haselnuss ; 6. Oberhaut mit Spaltöffnungen ; 7. Biologie der Blüte. B. Bestäubung durch den Wind ; 8. Biologie der Blüte. C. Falterblumen ; 9. Kreuzblütler ; 10. Verbreitungsmittel der Früchte und Samen.

Schmeil, Dr. O. Wandtafeln für den zoologischen Unterricht : 1. Dromedar am Rande einer Oase ; 2. Wildschwein in der Suhle ; 3. Eichhörnchen ; 4. Afrikanische Strausse ; 5. Ringelnatter und Kreuzotter ; 6. Korallentiere des Mittelmeeres ; 7. Eisbären auf der Seehundsjagd ; 8. Löwen ; 10. Süßwasserfische ; 11. Eulen ; 12. die drei wichtigsten Bandwürmer des Menschen ; 13. Trichinen ; 14. Orang-Utan ; 15. Biber ; 17. Elefant ; 19. Reh ; 20. Infusorien.

c) Pour le cours de dessin, une collection de modèles.
(Lehrmittelanstalt W. Bertelsmann von Bielefeld):

Hackmesser, Briefkasten, Setzware, Tischlerhammer, Spaten, Spannsäge, Briefumschlag, Gartentüre, Leiter, Banner, Fahne, Abreisskalender, Ballschläger, Schilderhaus, Schild mit Dreiecken, Wirtshausschild, Eisernes Kreuz, Triangel mit Schlängel, Maurerkelle, Drachen, Blasebalg, Zifferblatt, Trommel mit Stöcken, Posthorn, Palette.

VI. MINERVAL.

Le minerval est fixé à soixante francs par an, payables en deux termes égaux. Les enfants de parents peu fortunés, si elles se distinguent par leur bonne conduite, leur application et leurs progrès, peuvent, sur la proposition de la conférence des professeurs et par décision du comité de l'Association, être dispensées du payement du minerval, en totalité ou en partie. Deux exemptions, l'une totale, l'autre partielle, ont été accordées.

VII. STATISTIQUE.

En octobre 1909, 32 élèves furent inscrites ; 30 furent admises. Dans le courant de l'année furent admises encore deux élèves. Huit élèves faisaient partie de la section latine, les autres de la section des langues modernes.

Vingt-sept élèves étaient catholiques, quatre israélites et une a déclaré n'appartenir à aucun culte.

Noms des élèves inscrites :

a) Section latine.

Dauphin Marcelline, de Hollerich ;
Fohl Georgette, de Luxembourg ;
Hirsch Madeleine, de Luxembourg ;
Jérölim Marguerite, de Luxembourg ;
Libeski Chlotilde, de Luxembourg ;
Mersch Ernestine, de Hollerich ;
Welter Louise, de Luxembourg ;
Wolff Flore, de Luxembourg ;

b) Section des langues modernes.

Biederstädt Emilie, de Luxembourg ;

Bonifas Madeleine, de Bettembourg ;
Bonn Alice, de Luxembourg ;
Breuling Anny, de Luxembourg ;
Brisac Simone, de Hollerich ;
Chambrelan Marthe, de Luxembourg ;
Conter Cécile, de Pulfermühl ;
Dauphin Valérie, de Hollerich ;
Elter Juliette, de Luxembourg ;
Elter Marie, de Luxembourg ;
Ettinger Elise, de Hollerich ;
Gehlen Rosalie, de Hollerich ;
Hansen Marie, de Luxembourg ;
Israël Alice-Ernestine, de Luxembourg ;
Jans Marthe, de Hollerich ;
Joris Germaine, de Luxembourg ;
Kerngut Irma, de Luxembourg ;
Ruppert Cécile, de Luxembourg ;
Sand Catherine, de Bonnevoie ;
Simon Marguerite, de Bettembourg ;
Tockert Thérèse, de Luxembourg ;
Wolff Suzette, de Luxembourg ;
Wirth Jeanne, de Luxembourg ;
Zimmer Susanne, de Luxembourg.

Cinq élèves ont quitté l'établissement dans le cours de l'année scolaire : Emilie *Biederstädt*, Marthe *Jans*, Flore et Suzette *Wolff*. Susanne *Zimmer*.

VIII. DISTRIBUTION DES PRIX.

Bien qu'il y ait une tendance générale à supprimer la distribution des prix à la fin de l'année scolaire, la conférence des professeurs et le comité de l'Association ont préféré maintenir l'usage séculaire, non seulement pour pouvoir récompenser les élèves qui se sont distinguées par leur application et leur zèle, mais surtout parce que, de l'avis presque unanime des personnes intéressées, une distribution de prix plus ou moins solennelle sert à rehausser le zèle de beaucoup d'enfants qui bien souvent, pendant toute leur vie, aiment à se rappeler les distinctions bien

méritées qu'ils ont obtenues, et parce qu'une telle solennité montrera aux membres de l'Association et aux parents que réellement les élèves ont bien travaillé et que l'année passée par nos élèves au lycée des jeunes filles n'est pas du tout du temps perdu.

IX. ADMISSION DES ÉLÈVES.

Pour être admises à l'examen d'entrée, les élèves doivent avoir atteint l'âge de douze ans accomplis, et justifier des connaissances requises, pour pouvoir suivre avec fruit l'enseignement de la classe dans laquelle elles doivent entrer. Elles doivent produire un extrait de leur acte de naissance et le dernier bulletin de classe ou un certificat constatant qu'elles ont suivi avec succès les cours de la dernière classe de l'école primaire.

L'inscription des élèves aura lieu le lundi, premier août, dans le bâtiment des écoles primaires au Limpersberg, de 9 h. du matin à midi, et l'après-midi de 2 h. à 5; l'examen le lendemain, aux mêmes heures et dans le même local.

L'examen des élèves qui n'auront pu se présenter au mois d'août, aura lieu le jeudi, 6 octobre, aux mêmes heures et dans le même local. Les élèves qui désireront se présenter à l'examen d'admission au mois d'octobre, adresseront *avant le 6 octobre* au directeur de l'établissement une demande d'admission accompagnée d'un extrait de l'acte de naissance ainsi que du bulletin ou du certificat ci-dessus mentionnés.

Les cours entreront en activité le vendredi, 7 octobre, à 9 heures du matin.

Pour ménager les susceptibilités des parents qui n'aimeraient pas voir leurs filles se rendre à l'école ou en partir en même temps que les garçons de l'Ecole industrielle et commerciale, les cours sont répartis de manière telle que les élèves des deux établissements viendront et partiront à des moments différents. Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, les élèves qui faisaient usage du tramway électrique étaient accompagnées de leur régente, Mademoiselle Beffort; le même procédé sera employé pendant l'année scolaire 1910 — 1911.

DISTRIBUTION DES PRIX.
A. — SECTION LATINE. — 7 ÉLÈVES

| Prix et accessits. | | Noms des élèves et domicile des parents | | Maximum des points | Langue allemande | Langue française | Langue latine | Arithmétique | Histoire et géographie | Sciences naturelles | Dessin | Total |
|---|--|---|----------------------------------|---------------------------|------------------|------------------|---------------|--------------|------------------------|---------------------|--------|-------|
| | | Mersch Ernestine de Hollerich | Iérolim Marguerite de Luxembourg | | | | | | | | | |
| 1 ^{er} prix | | Libescht Chlotilde de Luxembourg | | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 1260 |
| 2 ^e | | Dauphin Marcelline de Hollerich | | 163 | 169 | 163 | 172 | 167 | 171 | 168 | 163 | 1173 |
| 3 ^e | | Hirsch Madeleine de Luxembourg | | 157 | 168 | 148 | 166 | 150 | 165 | 166 | 157 | 1120 |
| 4 ^e | | Welter Louise de Hollerich | | 138 | 170 | 137 | 165 | 160 | 159 | 171 | 161 | 1100 |
| 5 ^e | | | | 150 | 158 | 112 | 154 | 155 | 153 | 161 | 154 | 1045 |
| Accessit | | | | 149 | 159 | 154 | 126 | 153 | 151 | 134 | 1026 | 988 |
| B. — SECTION INDUSTRIELLE. — 20 ÉLÈVES. | | | | | | | | | | | | |
| Prix et accessits. | | Noms des élèves et domicile des parents | | Maximum des points | Langue allemande | Langue française | Langue latine | Arithmétique | Histoire et géographie | Sciences naturelles | Dessin | Total |
| | | Tockert Thérèse de Luxembourg | Couter Cécile de Pulfermühl | | | | | | | | | |
| 1 ^{er} prix | | Simon Marguerite de Bettendorf | Gehlen Rosalie de Hollerich | 169 | 170 | 158 | 172 | 169 | 169 | 162 | 163 | 1326 |
| 2 ^e | | Eller Juliette de Luxembourg | Bonn Alice de Luxembourg | 135 | 146 | 165 | 150 | 147 | 127 | 157 | 179 | 1206 |
| 3 ^e | | Wirth Jeanne de Luxembourg | Eiter Marie de Luxembourg | 154 | 151 | 159 | 137 | 148 | 128 | 154 | 157 | 1188 |
| 4 ^e | | Brisac Simone de Hollerich | Israël Alice de Luxembourg | 157 | 151 | 111 | 163 | 160 | 163 | 132 | 141 | 1178 |
| 1 ^{er} accessit | | | Sand Catherine de Bonnevoie | 138 | 143 | 122 | 151 | 152 | 131 | 144 | 159 | 1143 |
| 2 ^e | | | | 156 | 163 | 135 | 140 | 153 | 133 | 116 | 140 | 1126 |
| 3 ^e | | | | 142 | 158 | 109 | 128 | 151 | 141 | 144 | 149 | 1122 |
| 4 ^e | | | | 133 | 152 | 127 | 152 | 137 | 114 | 137 | 158 | 1110 |
| 5 ^e | | | | 145 | 153 | 128 | 111 | 145 | 130 | 138 | 150 | 1100 |
| 6 ^e | | | | 138 | 134 | 151 | 133 | 156 | 138 | 111 | 126 | 1087 |
| | | | | 134 | 130 | 124 | 126 | 123 | 123 | 142 | 156 | 1087 |